

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle polyvalente à Plourivo le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BOUTIER Yvon (suppléant) ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BRIS Chantal (suppléante) ; LE CALVEZ Michel ; LE DU PASCAL (suppléant) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; THOMAS David (suppléant) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel ; GAREL Pierre-Marie à CONNAN Guy ; KERHERVÉ Guy à GOUDALLIER Benoît ; LE BLEVENNEC Gilbert à GUILLOU Claudine ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE MARREC François ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; PIRIOU Claude à GUILLOU Rémy ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; PRIGENT Jean-Yvon à LE FOLL Marie-Françoise ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE LAY Alexandra ; LEYOUR Pascal ; QUENET Michel ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	60
Procurations	14
Votants	74
Absents	14

DEL2024-06-160

DEMANDE DE SUBVENTION « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE 2023-2025 » POUR LE PROJET D'ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE DE REQUALIFICATION URBAINE ET IMMOBILIÈRE DE L'ENSEMBLE DU SITE DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE BÉGARD

Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Bégard se sont portées volontaires pour acquérir le site patrimonial de la Congrégation des Sœurs de Bégard et le requalifier en nouveau quartier inséré dans le cœur de ville.

Pour mener à bien ce projet réhabilitation de l'ancienne abbaye cistercienne, les collectivités ont contractualisé avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne par le biais d'une convention de portage foncier d'une durée de 10 ans. Ce projet ambitieux se voudra exemplaire dans son élaboration de la phase études jusqu'à la livraison du projet, et traitera de diverses thématiques : urbaines, architecturales, patrimoniales, environnementales, citoyennes, et bien d'autres encore.

Pour mener à bien ce projet, les collectivités ont décidé de lancer une consultation pour réaliser une étude pré-opérationnelle de requalification urbaine et immobilière sur l'ensemble du site.

Considérant que le projet a été sélectionné par la région Bretagne au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 et il s'agit désormais de déposer une demande de subvention.

Considérant le plan de financement prévisionnel :

Coût du projet - dépenses (en € HT)		Recettes (en € HT)		
Type de dépenses	montant	Nom du financeur	montant	taux
Ingénierie – Etude pré-opérationnelle	150 000	Région - BVPB	45 500	30,30 %
		Etat - Fonds Vert	52 500	35,00 %
		EPFB - Convention de portage	7 000	4,70 %
		Autofinancement	45 000	30,00 %
TOTAL Dépenses :	150 000	TOTAL Recettes :	150 000	100,00 %

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide le projet et le plan de financement de l'étude pré-opérationnelle de requalification urbaine et immobilière de l'ensemble du site de la Congrégation des Sœurs de Bégard ;
- Sollicite les aides au titre de Bien Vivre Partout en Bretagne du Conseil Régional de Bretagne 2023-2025 pour un montant de 45 500 € sur une dépense totale de 150 000 € et tout autre financement éligible ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des fonds sollicités ;

- Délègue au Président le soin de mener toutes les démarches nécessaires pour le lancement de cette opération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé CHEVALIER

